



OFDIG UQAM

Observatoire francophone
pour le développement
inclusif par le genre



جامعة عبد الملك
اليساوي
جامعة عبد الملك
اليساوي
Université Abdelmalek Essaâdi



كلية العلوم والتقنيات بطنجة
العلوم والتقنيات بطنجة
كلية العلوم والتقنيات بطنجة
كلية العلوم والتقنيات بطنجة



Université Mohammed V de Rabat



Université Mohammed V de Rabat



Relations
internationales
et francophones
Québec



Affaires mondiales
Canada

Global Affairs
Canada



Laboratoire de Droit Privé
FSJES Rabat - Agdal



العيادة القانونية
FSJES - Agdal
Law Clinic



Commission
canadienne
pour l'équité de genre



Symposium International/École d'été 2024

« Égalité entre les femmes et les hommes au sein des universités en Afrique du Nord et dans la Francophonie »



*Initiative conjointe entre
l'Observatoire francophone pour le développement inclusif par le genre (OFDIG),
L'Université du Québec à Montréal, l'Université Abdelmalek Essaâdi
(Faculté des Sciences et Techniques Tanger) et
L'Université Mohammed V de Rabat
(Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales Agdal)*



01-03
juillet 2024
FST-Tanger

04-05
juillet 2024
FSJES-Agdal

▶ Argumentaire :

Les dernières décennies ont été témoins d'avancées significatives au niveau international dans la reconnaissance et la promotion des droits des femmes. Ces progrès ont été stimulés par l'adoption de programmes et la ratification de traités et conventions internationaux tels que la CEDAW, la CERD et la CIDE, renforçant ainsi le cadre juridique mondial pour la protection des droits fondamentaux des femmes et des filles.

Les conférences mondiales sur les femmes organisées par les Nations unies entre les années 1970 et 1980 ont marqué un moment crucial dans la sensibilisation de la communauté internationale aux multiples discriminations subies par les femmes et les filles. Ces conférences, tenues à Mexico (1975), Copenhague (1980), Nairobi (1985) et Beijing (1995), ont abouti à l'adoption de programmes internationaux qui ont souligné l'importance de mettre en place des politiques spécifiques pour répondre aux lacunes existantes. Dans ce contexte, le dialogue international a recommandé l'intégration de mesures concrètes pour promouvoir l'égalité entre les sexes, l'instauration de normes juridiquement contraignantes pour éliminer toute forme de discrimination à l'égard des femmes, ainsi que la réflexion sur l'autonomisation économique des femmes en surmontant les obstacles entravant leur accès équitable aux ressources financières. Ces engagements témoignent d'une volonté de faire de l'égalité entre les sexes un principe directeur transversal dans les politiques publiques, couvrant des domaines allant de la santé à l'éducation, en passant par la participation politique et l'accès au marché du travail.

En dépit des efforts déployés, l'égalité entre les femmes et les hommes dans les domaines éducationnels, économiques, sociaux et culturels est certes une égalité formelle, de droit, mais pas une égalité de fait.

A cet effet, le Maroc s'est activement impliqué dans toutes les conférences mondiales sur les femmes, et il a été signataire de plusieurs déclarations ou de programmes d'action mobilisateurs (*la Déclaration du Millénaire, le Programme mondial de développement durable d'ici 2030, l'Agenda de l'Union Africaine à l'horizon 2063, le Plan Mondial d'accélération de la réalisation des droits des femmes et des filles, la Déclaration de Nairobi*).

L'adoption de la Constitution de 2011 représente un jalon majeur dans l'histoire contemporaine du Maroc, illustrant la volonté de modernisation et de réforme du pays. Cette constitution a été promulguée pour répondre aux aspirations de la population marocaine (femmes et hommes) en matière de réformes politiques et démocratiques. Elle agit à la fois comme une déclaration des droits et des libertés et comme un cadre juridique pour consacrer les principes de l'égalité et de la parité, en accordant une primauté au droit international.

Au niveau institutionnel, de nombreuses stratégies nationales et plans de l'égalité ont accompagné le processus de promotion de droits des femmes, la lutte contre la violence à l'égard des femmes, la budgétisation sensible au genre, la scolarisation des filles et l'augmentation des taux de féminisation à l'école et à l'université, l'intégration du genre dans les politiques publiques. Indéniablement, ces stratégies ont joué un rôle significatif dans le changement des mentalités et ont contribué à briser les barrières sociales entravant la pleine citoyenneté des femmes et limitant leur accès aux droits fondamentaux. Toutefois, malgré la mise en œuvre de diverses politiques publiques, l'effectivité de l'égalité demeure un défi, notamment en ce qui concerne l'égalité de statut personnel, de la contribution à la recherche scientifique et la prise de décisions dans le domaine de l'enseignement supérieur, la participation équitable dans la sphère politique et économique, ainsi que la persistance des discriminations intersectionnelles dans les domaines public et privé. Dans la pratique, les femmes et les jeunes filles ne bénéficient pas pleinement de leurs droits. De nombreuses formes de discrimination persistent dans les lois et dans les pratiques, entravant ainsi leur autonomisation.

Conscient du rôle de l'Université d'inculquer aux étudiant.e.s une pensée critique, une éducation axée sur l'égalité femme-homme est essentielle. Ces enseignements enrichissent leur compréhension des nouveaux paradigmes sociétaux et les préparent à s'adapter aux nouveaux enjeux de la société. La collaboration entre le monde scientifique, politique, économique et la société civile, à travers des approches systémiques, encourage le partage des bonnes pratiques, aiguisé l'apprentissage citoyen des étudiant.e.s qui facilite le dialogue intergénérationnel.

Dans le cadre d'un partenariat entre l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), l'Observatoire francophone

pour le développement inclusif par le genre (OFDIG), la Faculté des Sciences et Techniques de Tanger de l'Université Abdelmalek Essaâdi, le Département de Langues et Communication, et le Centre d'Études Doctorales en Sciences et Techniques de l'Ingénieur, la Faculté des Sciences Juridiques Économiques et Sociales, Agdal de l'Université Mohammed V, le Département de Droit Privé, le Département de Droit Public, le Département de sciences de gestion, le Département de sciences économiques, le Centre d'Études Doctorales en Droit et Économie, le Laboratoire de Droit Privé de la FSJES Agdal, la Clinique Juridique de la FSJES-Agdal de l'UMV, le Master Genre et Politiques Publiques, le Master Euromed de l'Université de Bordeaux et l'UMV, et le Master Sciences Juridiques, organise du 1er juillet au 5 juillet 2024 une École d'été à la FST-Tanger et la FSJES-Rabat sur la thématique de « l'égalité femmes-hommes au sein des universités en Afrique du Nord et dans la Francophonie ». La mise sur pied d'une École d'été s'inscrit, pour l'OFDIG, dans la mission de favoriser à l'échelle internationale l'égalité femmes-hommes et d'accroître l'autonomie et le pouvoir d'agir des femmes et des filles.

Cette deuxième collaboration vient à la suite du succès des deux conférences internationales organisées en décembre 2023 sur les inégalités systémiques entre les femmes et les hommes respectivement entre l'OFDIG, l'UQAM, l'UMV-FSJES Agdal et l'UAE-FST Tanger.

Cette première école d'été était plus que nécessaire pour ouvrir un large débat à un niveau académique et scientifique sur l'égalité femmes-hommes dans le monde universitaire. Les universités, en tant qu'institutions indépendantes, jouent un rôle crucial dans le développement social, culturel, politique et économique de la société. Elles contribuent, par le biais de l'enseignement et de la recherche, à former de nouvelles générations de citoyennes et de citoyens à part entière, aptes à devenir des agents du changement positif au sein de leur communauté.

► **Objectifs :**

L'École d'été offrira un espace de réflexion, d'échanges scientifiques, de partage de pratiques et de perfectionnement entre des universitaires chevronnés de différentes disciplines du Québec, Abidjan, Haïti, Cote d'Ivoire, Cameroun,

Belgique, Rabat, Tanger, des chercheur.e.s dans les domaines des sciences, technologies, ingénierie, et mathématiques (STIM), des sciences humaines, des juristes de droit privé et droit public, des économistes, des acteur.e.s associatif.ve.s et politiques, des leaders d'opinions, des étudiant.e.s de licence, master et doctorat sur la thématique de *l'égalité entre les femmes et les hommes dans les universités en Afrique du Nord et dans la Francophonie*.

L'École d'été aura pour objectif d'échanger sur les obstacles rencontrés par les femmes dans leur parcours de vie académique, scientifique, professionnelle et l'évaluation des progrès accomplis par les politiques publiques pour une participation féminine plus juste et égalitaire dans la société aux niveaux juridique, social, économique, politique, académique, scientifique, culturel, médiatique et environnemental.

Arrimant la recherche universitaire à la pratique et mettant à profit les contributions et apports des universitaires et celles des organisations de la société civile, l'École d'été permettra de :

- Documenter et présenter les indicateurs déjà existants (notamment les données statistiques régionales, nationales et institutionnelles) permettant de mesurer, comprendre et analyser l'état de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les universités de la Francophonie, et celles en Afrique du Nord.
- Produire et présenter de nouvelles données fiables (quantitatives et qualitatives) concernant l'état de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les universités de la Francophonie, et celles en Afrique du Nord.
- Cartographier et présenter les bonnes pratiques favorisant l'égalité entre les femmes et les hommes dans les universités de la Francophonie et spécifiquement celles en Afrique du Nord, initiées par les universités, les groupes de la société civile et lors de partenariats entre ces deux secteurs.
- Structurer et élargir le réseau de collaborations et d'expertise pour l'égalité femmes-hommes et le développement inclusif par le genre conjointement créé autour de l'Observatoire francophone pour le développement inclusif par le genre (OFDIG), l'Université Mohammed V de Rabat, la Faculté des Sciences Juridiques Économiques et Sociales, Agdal à Rabat et l'Université Abdelmalek Essaâdi, la Faculté des Sciences et Techniques de Tanger, Maroc.

► **Conférencier·ières et publics visés**

Les conférencier·ières sont de l'Afrique du Nord (notamment du Maroc), du Québec (Canada) et de la Francophonie (réseaux OFDIG et AUF).

L'École d'été s'adresse aux membres des communautés universitaires : professeur·es, chercheur·es, étudiant·es des cycles supérieurs et des premiers cycles. Ces personnes agiront à titre de présentateur·trices et membres du public. Les chercheur·es et professionnel·les des groupes et associations de la société civile actifs sur la question de l'égalité femmes-hommes au sein des universités seront aussi invités à partager leurs expériences/connaissances (à titre de présentateur·trices) et à assister à certaines activités de l'École d'été (public).

► **Programme et calendrier**

L'École d'été se tiendra du 1er au 3 juillet 2024 à la FST Tanger de l'UAE et du 4 au 5 juillet à la FSJES-Agdal Rabat de l'UMV de Rabat.

A cet effet, le programme de recherche, de renforcement des capacités et de diffusion des connaissances de l'École d'été s'articulera autour des axes suivants :

L'École regroupe plus de 140 personnes provenant des milieux académiques (professeur·es, chercheur·ses et étudiant·es) et non académiques (praticien·nes, groupes et décideur·ses) du Canada, du Maroc, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, d'Égypte et de la Belgique. Les activités auront lieu en format hybride (présentiel et en ligne). Organisées autour de trois volets répartis sur cinq jours, les activités se dérouleront sous la forme de :

- **Conférences publiques et interdisciplinaires** présentant les résultats de recherches de l'OFDIG et de ses partenaires;
- **Tables rondes** réunissant des participant·es du Canada, du Maroc, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, d'Égypte et de la Belgique;
- **Ateliers de réseautage et de discussion** autour de l'égalité femmes-hommes dans les universités réunissant universitaires, praticien·nes, étudiant·es et nouveaux·elles chercheur·ses; et
- **Activités de mentorat** permettant à la relève scientifique de rencontrer des expert·es régionaux, nationaux et internationaux sur la question du développement inclusif par le genre et de l'égalité femmes-hommes.

Les thématiques couvertes lors de l'École d'été seront :

Volet 1 : État des lieux des connaissances sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans les universités de la Francophonie

Les panels de ce volet présentent des projets actuels et résultats de recherche menées au sein de la Francophonie sur l'égalité entre les femmes et les hommes au sein des universités de la Francophonie. Ces recherches s'intéressent aux différents enjeux concernant l'état actuel de l'ÉFH au sein des universités.

Volet 2 : Méthodes et stratégies de recherche pour mesurer et mieux comprendre l'égalité entre les femmes et les hommes dans les universités de la Francophonie

Les panels de ce volet présentent les dispositifs méthodologiques mis en place afin de constituer une base de données internationales sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans les universités de la Francophonie. Les données scientifiques étant peu nombreuses, des méthodes d'ordres quantitative et qualitative mobilisées dans le cadre de recherches actuelles portant sur l'ÉFH dans les universités de la Francophonie menées par des universitaires ainsi que par des partenariats entre universitaires et organisations de la société civile (recherche partenariale) seront présentées.

Volet 3 : Initiatives universitaires, de la société civile et projets partenariaux:

Pratiques, stratégies et outils favorisant l'égalité entre les femmes et les hommes dans les universités de la Francophonie

Les panels et activités de ce volet présentent des organismes et organisations qui ont pour mission de contribuer à l'égalité entre les femmes et les hommes de la Francophonie par l'élaboration de stratégies et outils pratiques issus de recherches partenariales.

Volet 4 : Témoignages de pionnières en égalité sur la thématique du leadership au féminin: regards croisés

Les panels de ce volet présentent des organismes et organisations qui ont pour mission de contribuer à l'égalité entre les femmes et les hommes de la Francophonie qui vont présenter des initiatives ou partager des témoignages sur la thématique.

Publication Une publication est envisagée en langue française à l'issue de cette école d'été, sous forme d'actes de conférence. Elle permettra d'appuyer à la diffusion du savoir et au renforcement des capacités des acteur-trices universitaires (enseignant-es-chercheur-es et étudiant-es) dans des perspectives

inclusives, féministes, et participatives. Elle favorisera la mise en réseau des chercheur-es et expert-es à l'échelle régionale et internationale. La publication est prévue pour les communications transmises dans les délais et ayant reçu un avis positif à la suite d'une évaluation scientifique.

NB : La participation à l'école d'été est gratuite, un appel à contributions a été diffusé dans les réseaux universitaires pour la section des étudiant(e)s intéressé(e)s de participer activement aux travaux de l'école d'été du 1er au 5 juillet à Tanger et Rabat.

▶ Institutions partenaires

L'École d'été s'inscrit dans une perspective de collaboration interdisciplinaire et institutionnelle et réunira, outre l'UQAM, la Faculté des Sciences Juridiques Économiques et Sociales, Agdal de l'Université Mohammed V et la Faculté des Sciences et Technique de Tanger de l'Université Abdelmalek Essââdi, Maroc, des organisations partenaires marocaines et québécoises, notamment des organisations de défenses des droits des femmes marocaines, l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF), Canada, le service aux collectivités de l'UQAM (SAC), Canada

▶ Financement

Bailleurs de fonds :

- Ministère des Relations internationales et de Francophonie du Québec
- Affaires mondiales Canada
- Université du Québec à Montréal

▶ Coordinatrices de l'École d'été 2024 :

- **Aicha Bouchara**, Coordinatrice du projet OFDIG -Tanger, Professeure chercheure FST-Tanger-UAE
- **Omayma Achour**, Coordinatrice du projet OFDIG - Rabat, Professeure chercheure FSJES-Agdal, UMV
- **Caterine Bourassa-Dansereau**, Co-Directrice OFDIG, Professeure chercheure UQAM
- **Marie Langevin**, Co-Directrice OFDIG, Professeure chercheure UQAM

Comité d'honneur :

- **Stéphane Pallage**, Recteur, Université du Québec à Montréal
- **Farid El Bacha**, Président de l'Université Mohammed V de Rabat et Doyen, FSJES-Agdal
- **Bouchta El Moumni**, Président, Université Abdelmalek Essaadi
- **Mustapha Diani**, Doyen, Faculté des Sciences et Techniques de Tanger

Comité d'organisation :

- **Abdelaziz Laaroussi**, Vice Doyen FSJES-Agdal et Directeur du Centre d'Etudes Doctorales en Droit et Economie
- **Aicha Bouchara**, Professeure chercheuse, FST-Tanger, Coordinatrice du projet OFDIG -Tanger
- **Bouabid Chalât**, Chef de Département de Droit privé, FSJES-Agdal
- **Jaouad Ennouhi**, Chef de Département de Droit public et Sciences Politiques
- **Caterine Bourassa-Dansereau**, Co-Directrice OFDIG, Professeure chercheuse UQAM
- **Ilham Hamdai**, Coordinatrice du Master Euro Med et le Master Sciences Juridiques, Présidente de la Clinique du Droit de l'UMV de Rabat-FSJES-Agdal
- **Jaouad Ennouhi**, Chef de Département de Droit public et sciences politiques, FSJES-Agdal
- **Khaoula Afilal**, Professeure chercheuse, FST-Tanger
- **Latifa El Mahdati**, Présidente du Laboratoire de Droit privé, Coordinatrice du Master Genre et politiques publiques, FSJES-Agdal
- **Leila Faraj**, Agente de recherche et de planification/Coordinatrice OFDIG
- **Marie Langevin**, Co-Directrice OFDIG, Professeure chercheuse UQAM
- **Mustapha Ouardouz**, Vice-doyen FST-Tanger et Directeur du Centre d'Études Doctorales en Sciences et Techniques de l'Ingénieur
- **Omayma Achour**, Professeure chercheuse FSJES-Agdal, Coordinatrice du projet OFDIG - Rabat
- **Sanae Khali Issa**, Professeure chercheuse, FST-Tanger
- **Stéphanie Panneton**, Chargée de soutien à la recherche et à la planification, OFDIG

Comité scientifique:

- **Bouabid Chalat**, PES, FSJES-Agdal, UMV
- **Jaouad Ennouhi**, PES, FSJES-Agdal, UMV
- **Ilham Hamdai**, PES, FSJES-Agdal, UMV
- **Zakaria Aboudahab Mohammed**, PES, FSJES-Agdal, UMV
- **Abdelaziz Laaroussi**, PES, FSJES-Agdal, UMV
- **Hassan Zouiri**, PES, FSJES-Agdal, UMV
- **Nadia Lamchichi**, PES, FSJES-Agdal, UMV
- **Ilham Mamouni**, PES, FSJES-Agdal, UMV
- **Lalla Selma El Hassani Sbai**, PES, FSJES-Agdal, UMV
- **Hicham Lakhssassi**, PES, FSJES-Agdal, UMV
- **Sanae Solhi**, PES, FSJES-Agdal, UMV
- **Jalila Ait Soudane**, PES, FSJES-Agdal, UMV
- **Redouane Amimi**, MCH, FSJES-Agdal, UMV
- **Kamal Hachoumy**, MCH, FSJES-Agdal, UMV
- **Tarik Lakhal**, MCH, FSJES-Agdal, UMV
- **Zakaria Firano**, MCH, FSJES-Agdal, UMV
- **Mohammed Hilali**, MCH, FSJES-Agdal, UMV
- **Aida Lferkli**, MCH, FSJES-Agdal, UMV
- **Anas Serghini Anbari**, MCH, FSJES-Agdal, UMV
- **Nisrine El Feddali**, MCH, FSJES-Agdal, UMV
- **Fathallah El Menouali**, MCH, FSJES-Agdal, UMV
- **Abdelmouhaimin Hamza**, MCH, FSJES-Agdal, UMV
- **Zahira Fountir**, MCH, FSJES-Agdal, UMV
- **Adiba Bakkour**, MCH, IERA, UMV
- **Aicha Bouchara**, MCH, FST Tanger, UAE
- **Omayma Achour**, MCH, FSJES-Agdal, UMV
- **Halima Bensouda**, MCH, FSJES-Agdal, UMV
- **Saloua Choukri**, MC, FSJES-Agdal, UMV
- **Najib Naoumi**, MC, FSJES-Agdal, UMV
- **Sara Bayoud**, MC, FSJES-Agdal, UMV
- **Mustapha Bouharou**, MC, FSJES-Agdal, UMV
- **Oussama Tilfani**, MC, FSJES-Agdal, UMV
- **Sanae Khali Issa**, MC, FST-Tanger, UAE

- **Khaoula Afilal**, MC, FST-Tanger, UAE
- **Khalil Saadi**, MC, FSJP, Kénitra UIT
- **Caterine Bourassa-Dansereau**, Co-Directrice OFDIG, Professeure chercheuse UQAM
- **Marie Langevin**, Co-Directrice OFDIG, Professeure chercheuse UQAM

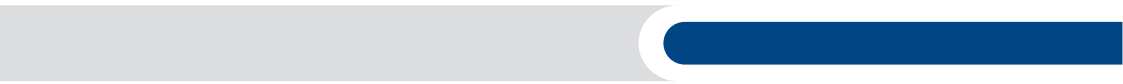
Comité d'organisation des Etudiant.e.s :

- **Amina Ahaytaf**, étudiante en Master Ingénierie Environnementale, Changement Climatique et Développement Durable, FST-Tanger
- **Aya Ferdi**, étudiante en Master Génie Industriel, FST-Tanger
- **Fatima Zahra Ryad**, étudiante en Master Génie Industriel, FST-Tanger
- **Halima Amaador**, Doctorante, FST-Tanger, rapporteure
- **Houda Sadiq**, Doctorante, FLSH-Tetouan, rapporteure
- **Ikram Bouziane**, Doctorante, FST-Tanger, rapporteure
- **Khadija Bekkay**, Doctorante, FST-Tanger
- **Khalid El Khadir**, Doctorant, FST-Tanger
- **Lina Aouad**, Etudiante en master science juridique, FSJES-Agdal, rapporteure
- **Maher Ahmed Khaled**, Etudiant en master science juridique, FSJES-Agdal, rapporteur
- **Malak Moulta**, Etudiante en master science juridique, FSJES-Agdal, rapporteure
- **Mariam Imziren**, Doctorante, FST-Tanger
- **Mohamed Chairi Zrarmi**, étudiant en Master Génie Industriel, FST-Tanger
- **Mohamed Outiskt**, Doctorant, FST-Tanger, rapporteur
- **Mohammed Amine Doukkkali**, Etudiant en master science juridique, FSJES-Agdal, rapporteur
- **Rim Mahfoud**, Etudiante en master science juridique, FSJES-Agdal, rapporteure
- **Salma Nadir**, Doctorante FSJES-Agdal, rapporteure
- **Sanaa Chriaa**, étudiante en Master English Literature and the History of Ideas, FLSH-Tetouan
- **Taoufik Lfadel**, Doctorant, FST-Tanger, rapporteur
- **Yassine El Bakkouchi**, Doctorant FSJES-Agdal, rapporteur
- **Yousra Mdarhri**, Doctorante, FST-Tanger, rapporteure
- **Yousra Rghif**, Doctorante, FST-Tanger, rapporteure

Symposium International/École d'été 2024 **« Égalité entre les femmes et les hommes** **au sein des universités en Afrique du Nord et** **dans la Francophonie »**

Initiative conjointe entre
l'Observatoire francophone pour le développement inclusif par le genre (OFDIG),
L'Université du Québec à Montréal, l'Université Abdelmalek Essaâdi
(Faculté des Sciences et Techniques Tanger) et
L'Université Mohammed V de Rabat
(Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales Agdal)

01-03 juillet 2024 FST-Tanger



I- Programme de l'école d'été

09h30-10h00 ACCUEIL DES PARTICIPANT .E.S

10h00-10h30 MOTS D'OUVERTURE

- **Bouchta EL MOUMNI**, Président, Université Abdelmalek Essaâdi, Maroc
- **Stéphane PALLAGE**, Recteur, Université du Québec à Montréal, Canada (vidéo)
- **Hind CHERKAoui DEKKAKI**, Vice-présidente chargée de la recherche scientifique, de la coopération et du partenariat, Université Abdelmalek Essaâdi, Maroc
- **Mustapha DIANI**, Doyen, Faculté des Sciences et Techniques de Tanger, Maroc
- **Caterine BOURASSA-DANSEREAU et Marie LANGEVIN**, Directrices Observatoire Francophone pour le Développement Inclusif par le Genre (OFDIG), Canada
- **Marie Nathalie LE BLANC**, Vice-rectrice, Direction générale, Agence Universitaire de la Francophonie (vidéo)
- **Aicha BOUCHARA**, Professeure chercheuse, Université Abdelmalek Essaâdi, Cochercheuse OFDIG et Coordinatrice du projet OFDIG - Tanger, Maroc

10h30-11h00 PAUSE-CAFÉ

11h00-12h30 **VOLET 1 / TABLE-RONDE OFDIG État des lieux de l'ÉFH au sein des universités de la Francophonie : qu'en est-il, quels défis ?**

Modération : Sanae KHALI ISSA, Professeure chercheuse en Informatique, Faculté des Sciences et Techniques de Tanger
Rapporteur.e.s : Houda Sadiq, Doctorante, FLSH-Tetouan & Mohamed Outisk, Doctorant, FST-Tanger

• **Enseignées et enseignantes au supérieur : Entre contraste et émergence féminine au sein des universités camerounaises**

Par: **Sariette BATIBONAK**, Cochercheuse OFDIG & Professeure chercheuse à l'Université des Technologies de l'Information et de Communication, Cameroun

• **État des lieux de l'égalité femmes-hommes au sein des universités de Côte d'Ivoire**

Par : **Namizata BINATE FOFANA**, Cochercheuse OFDIG, Professeure chercheuse à l'Université de Cocody-Abidjan, Côte d'Ivoire & Responsable de l'Unité Genre et Développement, Centre de Recherche Social et Économique Ivoirien (C.I.R.E.S)

• **Les défis de l'ère de l'exponentialité sur l'égalité femmes-hommes dans le milieu universitaire**

Par : **Omayma ACHOUR**, Professeure chercheuse à la Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales d'Agdal, Université Mohamed V de Rabat, Maroc

• **État des lieux de l'égalité femmes-hommes au sein des institutions d'enseignement supérieur de la francophonie canadienne : outils et défis en matière d'adoption de politiques**

Par : **Veika BEDIA DONATIEN**, Candidate au doctorat, École d'études politiques, Université d'Ottawa, Canada

• **L'université québécoise: des inégalités derrière la féminisation des diplômés**

Par : **Caterine BOURASSA-DANSEREAU**, Codirectrice OFDIG & Professeure chercheuse au Département de communication sociale et publique, UQAM, Canada

Marie LANGEVIN, Codirectrice OFDIG & Professeure chercheuse au Département de stratégie, responsabilité sociale et environnementale, ESG UQAM, Canada

Zora AIT EL MACHKOURI, Doctorante en Communication et *Chargée de cours, UQAM, Canada*

- **Parcours et perspectives des étudiantes à l'université marocaine : Entre progrès accomplis et enjeux à relever pour une égalité effective**

Par : **Aicha BOUCHARA**, Cochercheuse OFDIG & Professeure chercheuse à la Faculté des Sciences et Techniques de Tanger, Université Abdelmalek Essaâdi, Maroc

➤ *Public cible : grand public (diffusion en ligne)*

12h30-13h00 **Débat**

JOUR1/1^{er} juillet (Tanger) PM

13h00-14h00

VOLET 1 / CONFÉRENCE ÉFH et leadership dans les universités, en sciences et techniques et dans les entreprises

Modération : Caterine BOURASSA-DANSEREAU, Codirectrice OFDIG & Professeure chercheuse Département de communication sociale et publique, UQAM

Rapporteuses : Ikram Bouziane, Doctorante, FST-Tanger & Taoufik Lfadeli, Doctorant, FST-Tanger

- **Leadership des femmes à l'université entre l'excellence académique et les freins sociaux, Universités et coopération nord sud**

Par: **Sabah CHRAIBI**, Professeure chercheuse de Droit public à l'UMV et ISCAE et Présidente d'honneur de Resofem, Maroc

- **Mes universités ou exemple d'un parcours**

Par : **Amina AZMANI**, ancienne professeure chercheuse en Biologie et ex-doyenne Faculté des Sciences et Techniques de Tanger, Université Abdelmalek Essaâdi, Maroc

• **La femme à l'université et le challenge de gouvernance des sociétés anonymes**

Par : **Ilham MAMOUNI**, Professeure chercheuse à la Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales d'Agdal, Université Mohamed V, Maroc

• **Dimensions, déterminants et effets de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes: Enseignements d'une enquête auprès des cadres marocains**

Par : **Khaoula AFILAL**, Professeure chercheuse en sciences de Gestion, Faculté des Sciences et Techniques de Tanger, Université Abdelmalek Essaâdi, Maroc.

• **Approche genre dans l'université marocaine : Cas des STIM**

Par : **Sanae KHALI ISSA**, Professeure chercheuse en Informatique, Faculté des Sciences et Techniques de Tanger, Université Abdelmalek Essaâdi, Maroc.

➤ *Public cible : grand public (diffusion en ligne)*

14h00-14h30 **Débat**

14h30-15h30 **VOLET 2 / CONFÉRENCE/ATELIER Données sur l'EFH**

Modération : Khaoula AFILAL, Professeure chercheuse en sciences de Gestion, Faculté des Sciences et Techniques de Tanger

Rapporteuse : Yousra Rghif, Doctorante, FST-Tanger & Halima Amaador, Doctorante, FST-Tanger

• **Égalité de genre aux universités marocaines : les enjeux et les perspectives. Cas de l'Université Abdelmalek Essaâdi**

Par : **Mehdia RAISSOUNI**, Professeure chercheuse à l'École Nationale de Commerce et de Gestion à Tanger, Université Abdelmalek Essaâdi, Maroc

• **Déploiement d'une infrastructure de données quantitatives sur l'EFH : défis, processus et outils technologiques**

Par : **Marie LANGEVIN**, Codirectrice OFDIG & Professeure chercheure au Département de stratégie, responsabilité sociale et environnementale, ESG UQAM, Canada et

Kevin KAISER, Analyste, Bureau des initiatives numériques (BIN) - Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie (CIRST) & Doctorant, Faculté des arts et des sciences - Département de philosophie, Université de Montréal, Canada

➤ *Public cible : étudiant.e.s et chercheur.e.s (Diffusion en ligne)*

15h30-16h00 **Débat**

16h00 **Clôture de la journée : DÉJEUNER**

JOUR 2/ 2 juillet (Tanger)

AM

09h30-10h00 **Arrivée/accueil des participant.e.s**

10h00-11h00 **VOLET 3 / CONFÉRENCE EFH entre université et société civile**

Modération : Marie LANGEVIN, Codirectrice OFDIG & Professeure chercheure au Département de stratégie, responsabilité sociale et environnementale, ESG UQAM

Rapporteure : Yousra Mdarhri, Doctorante, FST-Tanger

• **Coconstruction université/société au Service aux collectivités : 50 ans d'engagement à l'Université du Québec à Montréal**

Par : **Geneviève LAMY**, Directrice, Service aux collectivités, UQAM, Canada

- **Pour une éducation inclusive : Promouvoir l'égalité des sexes à l'université**

Par : **Imane ENNABILI**, Professeure chercheuse en Sociologie à l'Institut National pour l'Action Sociale à Tanger, Maroc

- **Défis interculturels et féministes pour les professionnel.le.s: diagnostic des besoins et développement de ressources**

Par : **Audrey HEINE**, Centre de recherche en psychologie sociale et interculturelle – Université Libre de Bruxelles et Service de psychologie du travail – Université de Mons, Belgique

- **Partenariat Universités et Société civile: Une opportunité pour une inclusion effective de l'égalité Homme/femme?**

Par : **Rhizlaine BENACHIR**, Référente scientifique OFDIG, Consultante senior égalité et droits des femmes et fondatrice Association JossourFFM, Maroc

➤ *Public cible : grand public (diffusion en ligne)*

11h00- 11h30 **Débat**

11h30- 12h15 **VOLET 3: TABLE-RONDE L'après doctorat : Perspectives des femmes scientifiques diplômées**

Modération : Aicha BOUCHARA, Cochercheuse OFDIG & Professeure chercheuse à l'Université Abdelmalek Essaâdi, Maroc
Rapporteuse : Houda Sadiq, Doctorante, FLSH-Tetouan

- **Post-Doctorat dans un nouveau thème de recherche : Défis et opportunités pour les jeunes scientifiques**

Par : **Zainab BEN SEDDIK**, Doctorat de la Faculté des Sciences et Techniques à Tanger, Université Abdelmalek Essaâdi, Maroc

• **De la thèse à l'emploi : Maximiser les opportunités pour les femmes diplômées de doctorat**

Par : **Oumayma CHDIL**, Doctorat de l'Université Internationale de Rabat, Maroc

• **Après le doctorat : Naviguer entre ambitions et réalités**

Par : **Marwa MORTADI**, Doctorat de l'École Nationale des Sciences Appliquées à Tanger, Université Abdelmalek Essaâdi, Maroc

➤ *Public cible : étudiant.es (pas de diffusion en ligne)*

12h15-12h45 **Débat**

12h45-13h15 **SYNTHÈSE et CLÔTURE**

Lecture des recommandations par les étudiant.e.s rapporteur.e.s:

- **Houda Sadiq**, Doctorante, FLSH-Tetouan
- **Mohamed Outiskt**, Doctorant, FST-Tanger
- **Ikram Bouziane**, Doctorante, FST-Tanger
- **Taoufik Lfadel**, Doctorant, FST-Tanger
- **Yousra Rghif**, Doctorante, FST-Tanger
- **Halima Amaador**, Doctorante, FST-Tanger
- **Yousra Mdarhri**, Doctorante, FST-Tanger

REMISE DES ATTESTATIONS

13h30 **DÉJEUNER**

JOUR 3/ 3 juillet (Tanger) AM

10h00-12h00

VOLET 3 / VISITE ASSOCIATION : Union de l'Action Féministe (UAF)

- **Implantation d'un centre de Coworking associé à un Fab Lab de l'ESS : Une initiative novatrice pour favoriser le développement des entreprises de l'ESS féminines dans la province de Tanger- Assilah**

Par: **Fathiya SAIDI**, Secrétaire Générale de l'Association Union de l'Action Féministe et Présidente du pôle région TTA du REMESS

➤ *Public cible : étudiant.es (pas de diffusion en ligne)*

JOUR 3/3 juillet (Rabat) PM

PM

PÉRIODE LIBRE + DÉPLACEMENT VERS RABAT

Annnonce de la nomination de Madame Rhizlaine Benachir à titre de Référente scientifique de l'OFDIG à l'Antenne AUF Afrique du Nord

&

Lancement de balados OFDIG

Détails à suivre

Symposium International/École d'été 2024
« Égalité entre les femmes et les hommes
au sein des universités en Afrique du Nord et
dans la Francophonie »

Initiative conjointe entre
l'Observatoire francophone pour le développement inclusif par le genre (OFDIG),
L'Université du Québec à Montréal, l'Université Abdelmalek Essaâdi
(Faculté des Sciences et Techniques Tanger) et
L'Université Mohammed V de Rabat
(Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales Agdal)

04-05 juillet 2024, FSJES-Agdal-Rabat



I- Programme de l'école d'été

09h00-09h30 ACCUEIL DES PARTICIPANT.ES

09h30-10h30 MOTS D'OUVERTURE (60 mins.)

- **Pr Farid El Bacha**, Président de l'Université Mohammed V de Rabat, Doyen de la FSJES-Agdal,
- **Stéphane Pallage**, Recteur, Université du Québec à Montréal, Canada (vidéo)
- **Myriam Paquette-Côté**, Directrice du Québec à Rabat
- **Pr Giovanni Agresti**, Directeur régional, Afrique du Nord, AUF
- **Pr Caterine Bourassa-Dansereau** et **Pr Marie Langevin**, Directrices, Observatoire francophone pour le développement inclusif par le genre (OFDIG)
- **Pr Bouabid Chalal**, Chef de Département de Droit privé, FSJES-Agdal,
- **Pr Jaouad Ennouhi**, Chef de Département de Droit public et sciences politiques, FSJES-Agdal,
- **Pr Latifa El Mahdati**, Présidente du laboratoire de Droit privé, Coordinatrice du Master Genre et politiques publiques, FSJES-Agdal,
- **Pr Ilham Hamdai**, Coordinatrice du Master euro Med et le Master Sciences Juridiques, Présidente de la Clinique du Droit de l'Université Mohammed V de Rabat-FSJES-Agdal,
- **Pr Abdelaziz Laaroussi**, Directeur du Centre d'Études Doctorales en Droit et Économie.

10h30-11h30 **VOLET 1 : Égalité Femmes Hommes : Perspectives de recherche (12 min/par personnes):**

Ce panel présente des perspectives de recherche sur l'égalité entre les femmes et les hommes au sein des universités de la Francophonie.
Modération : Omayma ACHOUR, Professeure Département Droit privé FSJES-Agdal, UMV de Rabat,
Rapporteur.e.s : Salma Nadir, Doctorante FSJES-Agdal et Yassine El Bakkouchi, Doctorant FSJES-Agdal

- **Législation canadienne contre la violence faite aux femmes**, Estibaliz JIMENEZ, Professeure Département de psychoéducation et travail social, Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR),
- **Une formation prisée par les filles ou les recrutements au niveau du département de droit public et de sciences politiques : la parité est-elle au RDV?** Mohammed Zakaria ABOUDDAHAB, Professeur de Droit public et Sciences politiques, FSJES-Agdal.
- **Promouvoir l'égalité Femme Homme à l'université: Étude empirique auprès des étudiantes et des enseignantes marocaines**, Jalila AIT SOUDANE, Professeure au Département de sciences de gestion, FSJES-Agdal.
- **Accès au financement des PME dirigées par les femmes dans les pays en développement**, Zakaria FIRANO, Professeur au Département de sciences de gestion, FSJES-Agdal, UMV de Rabat.
- **Analyse des différences de genre dans les Universités Marocaines**, Tarik LAKHAL, Professeur au Département de sciences de gestion, FSJES-Agdal.

➤ *Public cible : Grand public (diffusion en ligne)*

11h30-12h00 Débat

JOUR 4/ 4 JUILLET (Rabat) PM

12h00-13h00

VOLET 2 : Aspect méthodologique mixte de l'ÉFH (12 min/par personnes)

Cet atelier-conférence présente des méthodes d'ordre quantitative et qualitative mobilisées dans le cadre de recherches actuelles portant sur l'ÉFH dans les universités de la Francophonie menées par des universitaires ainsi que par des partenariats entre universitaires et organisations de la société civile (recherche partenariale)

*Modération : Catherine BOURASSA-DANSEREAU, Professeur
Département de communication sociale et publique, UQAM,
Directrice, Observatoire francophone pour le développement
inclusif par le genre (OFDIG),*

*Rapporteuse : Rim Mahfoud, Etudiante en master science juridique,
FSJES-Agdal*

- **Égalité Femme-Hommes et Développement - Défis et opportunités de la recherche empirique fondée sur des données dans la région MOAN**, Racha RAMADAN, Professeure d'économie à la Faculté d'Economie et de Sciences Politiques de l'Université du Caire & Représentante de l'AUF, Égypte.
- **Des partenariats porteurs de transformations de l'égalité de genre(s) : dispositifs, initiatives, démarches et retombées**, Ève-Marie LAMPRON, Agente de développement Service aux collectivités (perspective partenariale).
- **Diplomatie universitaire et approche partenariale basée sur l'égalité Homme-Femme**, Abdelaziz LAAROUSSI, Professeur au département de Droit public et sciences politiques et Vice Doyen en charge du partenariat, FSJES-Agdal, UMV de Rabat.
- **Égalité femmes-hommes dans les universités marocaines : État des lieux des progrès et des défis**, Sara BAYOUD, Professeure au département de sciences de gestion, FSJES-Agdal, UMV de Rabat.
- **La recherche scientifique au prisme du genre: cas de la pensée traductologique**, Adiba BAKKOUR, Professeur à l'institut des Études et des Recherches pour l'Arabisation, UMV de Rabat.
- **Inclusion financière et genre dans la région MENA: État des lieux et perspectives**, Oussama Tilfani, Professeur au département de sciences de gestion, FSJES-Agdal, UMV de Rabat.

➤ *Public cible : grand public (diffusion en ligne)*

13h00-13h30 Débat

13h30-14h30 **VOLET 3 : L'ÉFH dans les universités : aspects législatifs (12 min/par personnes)**

Ce panel présente les aspects législatifs mis en place concernant l'égalité entre les femmes et les hommes au sein des universités de la Francophonie.

Modération : Latifa El MAHDATI, Coordonnatrice du Master Genre et politiques publiques, FSJES-Agdal ;

Rapporteur: Maher Ahmed Khaled, Etudiant en master science juridique, FSJES-Agdal

- **Les défis de la mise en œuvre des mesures ÉFH dans le monde universitaire québécois**, Rachel CHAGNON, Doyenne de la Faculté de science politique et de droit & Professeure, Département des sciences juridiques, Université du Québec à Montréal, UQAM.
- **L'égalité homme femme dans l'université marocaine: Approche au sein de la Clinique du droit de l'université Mohammed V de Rabat-** FSJES-AGDAL, Ilham HAMDAL, Professeure au Département de Droit privé, FSJES-Agdal, UMV de Rabat.
- **Présentation de l'intégration de l'approche genre dans la constitution marocaine : Analyse, diagnostic et perspectives au sein du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation**, Kamal HACHOUMY, Professeur au Département de droit public et sciences politiques, FSJES-Agdal.
- **L'image de la femme dans la société**, Aida LFERKLI, Professeure au Département de Droit privé, FSJES-Agdal, UMV de Rabat.
- **L'égalité femmes/hommes étudiée à l'aune de l'avènement des Partenariats Public-Privé dans l'enseignement supérieur marocain**, Meriem REGRAGUI, (Université Internationale de Rabat). Enseignante-chercheuse à l'Ecole de Droit, Directrice Adjointe du Center for Global Studies.

➤ *Public cible : grand public (diffusion en ligne)*

14h30-15h00 Débat

15H30-16h00 Cocktail déjeunatoire

JOUR 5/ 5 juillet (Rabat) AM

09h30-11h30

VOLET 4 : Panel 1: Le leadership au féminin: regards croisés (12 min/par personnes)

Ce panel présente des femmes provenant des milieux académiques, des affaires, de la société civile s'illustrant quant à leur leadership dans le cadre de leurs fonctions.

Modération : Halima Bensouda, Professeure à la FSJES Agdal de l'UMV de Rabat

Rapporteure.s : Malak Moulta, Etudiante en master science juridique, FSJES-Agdal, Lina Aouad, Etudiante en master science juridique, FSJES-Agdal et Mohammed Amine Doukkali, Etudiant en master science juridique, FSJES-Agdal.

- **Autonomisation économique des femmes et leadership – trajectoire québécoise**, Myriam PAQUETTE-CÔTÉ, Directrice, Bureau du Québec à Rabat.
- **Le leadership transformationnel des femmes : une mode ou une nécessité**, Nezha BOUCHAREB, Ex-Ministre de l'habitat et de l'urbanisme et Présidente de la Fondation Connecting group-Maroc.
- **Entrepreneuriat féminin: freins et luttes des marocaines**, Sanae SOLHI, Professeur au Département de sciences économiques, FSJES-Agdal.
- **Le Mentoring dans l'université publique marocaine et leadership féminin: partage d'expérience**, Selma EL HASSANI SBAI, Professeure au Département de Droit privé, FSJES-Agdal.
- **Femme et culture**, Khaoula BENOMAR ASSEBAB, Présidente de l'association Jossour FFM.
- **Leadership des femmes à l'université entre l'excellence académique et les freins sociaux**, Rachida TAHIRI, Ex-Parlementaire et Vice-Présidente de l'association AWAL.

➤ *Public cible : grand public (diffusion en ligne)*

11h30- 12h00 **Débat**

12h00-12h30 **SYNTHÈSE et CLÔTURE**

Lectures des recommandations par les Etudiant.e.s rapporteur.e.s

- **Salma Nadir**, Doctorante FSJES-Agdal rapporteure,
- **Yassine El Bakkouchi**, Doctorant FSJES-Agdal rapporteur,
- **Rim Mahfoud**, Etudiante en master science juridique, FSJES-Agdal rapporteure,
- **Maher Ahmed Khaled**, Etudiant en master science juridique, FSJES-Agdal rapporteur,
- **Malak Moulta**, Etudiante en master science juridique, FSJES-Agdal rapporteure,
- **Lina Aouad**, Etudiante en master science juridique, FSJES-Agdal rapporteure,

REMISE DES ATTESTATIONS AUX PARTICIPANT. E. S

12h30-13h15 **VOLET 5 : VISITE D'ORGANISME/ASSOCIATION**

Cette visite présente des organismes et organisations qui ont pour mission de contribuer à l'égalité entre les femmes et les hommes de la Francophonie par l'élaboration de stratégies et outils pratiques issus de recherches partenariales.

ORGANISATION/ORGANISME

- Simulation de procès avec les étudiant.e. s clinicien.nes de la Clinique Juridique de la FSJES Agdal

➤ *Public cible : étudiant.es (pas de diffusion en ligne)*

13h15-14h00 **Cocktail Déjeunatoire**

II- Biographies des intervenant.e.s :

► Professeur.e.s universitaires nationaux :



Farid EL BACHA :

Président de l'Université Mohammed V de Rabat

Vice président de l'Académie du Royaume du Maroc pour la Coopération Culturelle

Président du Centre Marocain des Etudes Juridiques

Président délégué de l'Association Ribat al Fath pour le Développement Durable

Fondateur de la Maison Maroc pour la paix et la Tolérance.



Bouabid CHALAT :

Enseignant chercheur à la FSJES Université Mohammed V-Rabat

Agdal d'enseignement au département de Droit privé (PES) Privé arabe, il est Chef de Département de Droit privé, FSJES-Agdal.

Professeur Chalât est spécialiste en Droit social, Droit du travail, droit des assurances sociales: Accidents du travail et la sécurité sociale, l'introduction l'étude de sciences Juridiques, la sociologie juridique et l'organisation judiciaire.



Jaouad ENNOUHI :

Jawad Ennouhi est un éminent professeur d'enseignement supérieur en droit public et science politique à la Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales Agdal-Rabat.

Titulaire d'un doctorat en droit public et sciences politiques obtenu avec la mention très honorable, il a enrichi le domaine juridique par des travaux de recherches approfondis, notamment sur les investissements étrangers au Maroc et le droit budgétaire.

Sa carrière académique est marquée par un engagement constant dans l'enseignement et la formation, couvrant des modules variés

tels que le droit constitutionnel, la gestion des marchés publics et l'analyse des politiques publiques. En parallèle, il a occupé divers postes administratifs, dont celui de chef du département de droit public. Auteur de nombreux ouvrages et articles, ses contributions intellectuelles et ses interventions académiques témoignent de son expertise et de son influence dans les domaines du droit et des sciences politiques, ainsi son engagement dans les sujets des droits de l'homme et des femmes.

Responsable du master droit public et des sciences politiques, Cofondateur du master droit de l'Homme et droit international humanitaire, Ex-Membre de la commission régionale des droits de l'Homme Rabat-Salé-Kénitra



Latifa EL MAHDATI :

Enseignante chercheuse à la FSJES Université Mohammed V de Rabat Agdal d'enseignement au département de Droit privé (pénaliste)

- Ex vice doyen de la FSJES chargée des affaires pédagogiques et de la Coopération internationale (2005/2013)
- Membre de la commission scientifique du département.
- Directrice du Laboratoire de Droit privé.
- Responsable du Master Genre et Politiques Publiques.
- Membre expert à la chaire académique Lalla Meryem des Droits de L'enfant et de la femme.



Ilham HAMDAL :

Professeure Universitaire

Université Mohammed V de Rabat, FSJES Agdal- Rabat

Université Bordeaux, faculté de Droit et sciences politiques

Coordnatrice du Master du Droit des Echanges Euro-Méditerranéens Rabat-Bordeaux

Vice-Présidente de L'IEDJA-Paris

Présidente de la Clinique du Droit, FSJES-Agdal UVM de Rabat.



Abdelaziz LAAROUSSI :

- Professeur de Droit public et science politique à la FSJES-Agdal ; Université Mohammed V de Rabat
- Vice-doyen chargé de la Recherche Scientifique, du Partenariat et de la Coopération
- Directeur par intérim du Centre d'Etudes Doctorales en Droit et Economie- CEDOC-Agdal
- Membre fondateur du Master « Droits de l'homme et droit international humanitaire »
- Coordonnateur de la Revue Juridique ; Politique et Économique du Maroc
- Coordonnateur de la revue « Cahiers de la Recherche »
- Membre de la commission scientifique de la FSJES-Agdal
- Auteur de plusieurs ouvrages et articles scientifiques



Mohammed Zakaria ABOUDDAHAB :

Est docteur en Droit public (Relations internationales, 2002) de l'Université Mohammed V de Rabat et est diplômé d'anglais (BA, English Studies, 2022). Il prépare également un diplôme en Géographie. Il est depuis 2003 professeur à la Faculté des Sciences juridiques, économiques et sociales de Rabat-Agdal au sein de laquelle il a aussi assuré les fonctions de vice-doyen et de doyen par intérim (2013-2019). Consultant, coordonnateur du groupe d'études et de recherches stratégiques sur le Sahara marocain, membre de plusieurs structures de recherche, dont :Comité scientifique du GERM (Groupement d'Etudes et de Recherches sur la Méditerranée) ; Comité scientifique de l'IDA- Maroc (Italian Diplomatic Academy) ; Comité scientifique de la revue de l'Académie du Royaume du Maroc ; Comité scientifique de la revue Les Affaires étrangères ; Commission Affaires diplomatiques et sécurité nationale de l'Association marocaine des Nations Unies, International Commission on Accreditation of Public Administration (ICAPA).

Il est membre fondateur et vice-président du CERIPP (Centre d'études et de recherches internationales sur les politiques publiques) et de l'Observatoire marocain des études stratégiques à Rabat.

Il a intervenu auprès de plusieurs institutions, dont l'Académie Royale Militaire de Meknès (AREM), les Facultés des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Fès, Tanger et Meknès. Il est en outre professeur-associé au sein de plusieurs établissements universitaires et autres comme l'Ecole nationale supérieure d'administration (ENSA), l'Université internationale de Rabat (UIR), l'Université Mundiapolis, l'Académie marocaine d'études diplomatiques (AMED), l'Académie diplomatique italienne (IDA) et l'Ecole de guerre économique (EGE). Auteur de plusieurs publications nationales et internationales.

Monsieur Abouddahab a animé plusieurs formations : Droit social, Légistique, Géopolitique, Géoéconomie, Droit international de lutte contre la corruption...) et un grand nombre de séminaires/conférences, au Maroc et à l'étranger (Allemagne, France, Espagne, Suisse, Pays bas, Etats-Unis, Canada, Turquie, Grèce...), dont le dernier sur l'Economie bleue à Djibouti (2 novembre 2023).

Monsieur Abouddahab est Chroniqueur à Médi 1 Tv et est consultant en Relations internationales à 2M Soread.



Sanae SOLHI :

Est Professeure de l'Enseignement Supérieur à l'Université Mohammed V de Rabat, avec une carrière en économie et finance et de l'entrepreneuriat, et a une passion pour l'enseignement et la recherche. Dr Sanae SOLHI est également un fervent défenseur de la responsabilité sociale et du développement durable.

Titulaire d'un Doctorat en Sciences de Gestion et de plusieurs diplômes avancés, et a significativement contribué aux domaines académique et professionnel en tant que membre actif du laboratoire d'Économie Appliquée.



Jalila AIT SOUDANE :

Est Professeur de Management et d'Économie à l'Université Mohammed V de Rabat, au Maroc. Elle est la coordinatrice du Master en Gestion Stratégique des Ressources Humaines à la Faculté des Sciences Économiques, Sociales et Juridiques d'Agdal à Rabat. Son travail de recherche comprend des études académiques, des présentations lors de conférences internationales et des recherches scientifiques sur l'économie du travail et de l'emploi, l'économie informelle, la microfinance, l'économie du développement, la gestion des ressources humaines et l'entrepreneuriat. Mme AIT SOUDANE a également participé à plusieurs projets nationaux et internationaux, et s'engage activement dans des commissions scientifiques et dans l'évaluation de publications spécialisées.



Selma EL HASSANI SBAI :

Selma El Hassani Sbai est enseignante-chercheuse (PES) à la Faculté de Droit de Rabat-Agdal (FSJES Rabat Agdal-Université Mohammed V de Rabat- Maroc). Elle est la Présidente-Fondatrice de l'Association Marocaine des Docteurs en Droit-AMDD qui vise à contribuer au rayonnement des docteurs en droit et au renforcement de leur contribution à la consolidation de l'Etat de droit au Maroc et en Afrique. Elle a reçu la distinction de « Femme leader en droit dans la région Mena », dans le cadre du programme « Women in Law in the Arab World » en novembre 2022. Elle a été retenue dans le cadre des « Portraits de grands juristes », par la Revue Signatures internationales de l'AFDD en décembre 2022. Après s'être spécialisée en droit des sociétés et de la corporate governance, elle a progressivement élargi ses domaines d'intérêt au droit des entreprises en difficulté et à la responsabilité sociétale des entreprises. Son ouvrage portant sur la corporate governance en droit marocain est un succès en librairie. Il a reçu un écho très favorable auprès des spécialistes. Elle est l'auteur de plusieurs publications scientifiques dans des revues nationales et internationales sur ses sujets d'intérêt. Elle est régulièrement sollicitée par les médias nationaux

pour porter des éclairages sur les questions juridiques d'actualité. A côté de ses activités scientifiques, Selma est très engagée auprès de sa communauté académique. Elle a contribué à fonder en 2018 le «Laboratoire de Recherche en Droit Privé, 1^{ère} structure de recherche créée dans le cadre des nouvelles normes scientifiques de l'université (CNRRS).

Elle a lancé au profit des étudiants, le « Mentoring Program », 1^{ère} initiative de ce genre dans une faculté publique marocaine. Cette initiative rencontre un grand succès auprès des professionnels et des étudiants. Elle a également initié le Concours de Plaidoirie juridique au sein de sa Faculté.

Elle a contribué au lancement du « Club des Partenaires de la Faculté» dont elle est la vice-présidente et qui constitue une structure de synergie et de collaboration avec les partenaires de la faculté.

Elle encadre de nombreuses thèses au Maroc et à l'étranger (en Co encadrement). Elle organise régulièrement des rencontres scientifiques nationales et internationales sur les thématiques juridiques relevant du champ de ses compétences.



Kamal HACHOUMY :

Universitaire marocain, professeur de Droit public et science politique dont les travaux portent sur les politiques publiques et Droit constitutionnel.

Il a soutenu un doctorat d'Etat à l'université Hassan II de Casablanca en 2012 sur « le rôle de la société civile dans le processus démocratique». Il enseigne à la faculté des sciences juridiques, économiques et sociales (FSJES) de Ain Sebaa à Casablanca le Droit public, les sciences politiques et les nouveaux modes de politiques publiques depuis 2014, et le Droit parlementaire, le Droit constitutionnel et les Droits de l'Homme à la faculté d'Agdal de l'université Mohammed V à Rabat depuis 2020.

En sus de son rôle d'enseignant, professeur HACHOUMY jouait un rôle actif dans la vie universitaire ; il a été Fondateur et vice-président du réseau francophone des cliniques juridiques des

Droits de l'Homme entre 2015 et 2018, directeur de la clinique juridique de (FSJES) de Ain Sebaa et a dirigé le projet ABDEM (l'intégration de l'ABDH dans les institutions d'enseignement supérieur du Maghreb) sur les années universitaires 2014-2015 et 2015-2016. Il a également occupé le poste de vice-doyen chargé de la communication, de l'insertion économique et du partenariat au sein de la même faculté entre janvier et Août 2017.

M. HACHOUMY dispose d'une expérience importante dans le secteur public et ce en tant que conseiller du ministre de l'emploi et de la formation professionnelle (2011-2014), chef du cabinet du président du parlement marocain (2017-2021), directeur central des ressources humaines, du budget et des affaires générales du ministère de l'inclusion économique, de la petite entreprise, de l'emploi et des compétences(2021-2023), secrétaire général du département de l'emploi (2022-2023) et responsable et chargé du dossier du dialogue social tripartite national (2021-2023).

En parallèle avec son cursus d'études doctorales, Kamal Hachoumy a accumulé une grande expérience dans le management de projets associatifs auprès d'organismes locaux et internationaux avec un focus sur le plaidoyer et les moyens alternatifs de transformation et de gestion de conflits.



Tarik LAKHAL :

Le Professeur Tarik Lakhhal est un enseignant-chercheur à la Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales Agdal de l'Université Mohammed V de Rabat. Il est affilié au Département des Sciences de Gestion, où il enseigne des cours en management et management stratégique. Ses recherches portent principalement sur la gouvernance des organisations, un domaine essentiel pour assurer l'efficacité et le bon fonctionnement des institutions, tant publiques que privées.

Avant de rejoindre l'université, le Professeur Lakhhal a débuté sa carrière en tant que chercheur économiste au sein du Conseil Supérieur de l'Enseignement. Dans ce rôle, il a acquis une expérience précieuse dans l'analyse et l'évaluation des politiques éducatives.



Zakaria FIRANO :

Titulaire d'un doctorat en économie et gestion, le professeur Zakaria Firano est un enseignant chercheur à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Rabat Agdal de l'Université Mohammed V de Rabat. Avant d'intégrer l'Université, un parcours de plusieurs années a été réalisé au sein de la Banque Centrale du Maroc où il a assuré la responsabilité de l'unité de recherche financière. Il est spécialiste des questions financières, économiques et macros financières. Ses travaux de recherche sont consacrés à la problématique de la stabilité financière, de risque systémique et aux dysfonctionnements du système financier. En plus de l'expérience académique de plus de 10 ans, l'auteur a accumulé une expérience auprès de la Banque Centrale du Maroc, où il a assuré la responsabilité de l'unité de la recherche financière au sein du département de la Recherche. Il est également expert et formateur auprès de plusieurs organisations nationales et internationales. En 2022, il est le seul économiste marocain à intégrer le classement mondial des meilleurs chercheurs en économie et gestion de l'AD Scientific Index.



Aïda LFERKLI :

Est enseignante chercheuse à la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales Agdal-Rabat, département de Droit privé – Université Mohammed V de Rabat. Elle est membre du bureau du même département, membre du laboratoire de Droit privé et membre fondateur et trésorière de l'association Marocaine des docteurs en droit.

Elle a organisé et participé à plusieurs manifestations scientifiques nationales et internationales portant sur différents aspects juridiques. Elle est également l'auteure d'un ouvrage sur le Droit de la consommation et de plusieurs articles scientifiques.

Elle est spécialisée en Droit de la consommation et des contrats. Elle a également élargi ses intérêts de recherche au Droit pénal

général et à la procédure pénale.

Elle a participé avec la commission onusienne au niveau du ministère de l'industrie et du commerce à l'évaluation de la loi 31-08 édictant les mesures de protection du consommateur et à la commission régionale chargée des équivalences au niveau du Ministère de l'enseignement supérieur.

Elle est également membre de la clinique juridique de la FSJES Agdal -Rabat et membre du club des partenaires de la même faculté.



Meriem REGRAGUI

Meriem Regragui est professeur de Droit Privé à l'Ecole de Droit de l'Université Internationale de Rabat et chercheuse au Center for Global Studies. Juriste d'affaires de formation, et titulaire d'un Doctorat en Droit de l'Université Mohamed V de Rabat, elle soutient sa thèse sur «La protection de la partie faible au contrat» en 2016. Après avoir enseigné à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Rabat-Agdal, puis au sein du Groupe ISCAE, elle rejoint les rangs des enseignants-chercheurs de l'Université Internationale de Rabat en 2018. Spécialisée en Droit des contrats, ses travaux de recherche ciblent les interactions entre la justice contractuelle et la justice sociale, et accordent une importance particulière aux questions environnementales. Depuis 2023, elle est Directrice Adjointe du Center for Global Studies ; laboratoire de recherche rattaché au Collège des Sciences Sociales de l'Université Internationale de Rabat.

Matières de spécialisation : Droit des Contrats, Droit de la Consommation, Droit du Travail, Droit research focuses on the interactions between contractual justice and social justice, with particular attention to environmental issues. Since 2023, she has been the Deputy Director of the Center for Global Studies, a research laboratory affiliated with the College of Social Sciences at the International University of Rabat.



Adiba BAKKOUR :

Enseignante chercheuse à l'Institut des Etudes et des Recherches pour l'Arabisation (IERA)

Spécialité : Traduction et communication multilingue.

Université Mohammed V, Rabat.

- 2021 2026 : Membre de l'Instance de l'Équité, Égalité des chances et de l'approche genre à la Commune de Rabat (Commission de la communication, des villes intelligentes et de la bonne gouvernance).
- Auteure de plusieurs articles sur l'approche genre dans les systèmes éducatifs.
- Coordinatrice du Projet UNESCO « Pour une meilleure intégration des étudiants africains étrangers au Maroc ».
- Coordinatrice du Projet d'élaboration d'un guide bibliographique sur le Handicap au Maroc.
- Ex-chef de service de communication au Département ministériel chargé de la Formation professionnelle.
- Ex-chef de service de coopération bilatérale au Département ministériel chargé de la Formation professionnelle.
- Ex-chargée de projets de coopération à l'Agence Coréenne de Coopération internationale KOICA.



Aicha BOUCHARA ;

Co-chercheuse OFDIG & Professeure chercheuse à l'Université Abdelmalek Essaâdi, Maroc

Aicha Bouchara est professeure chercheuse, Maître de Conférences Habilité, au département de langues et communication de la Faculté des Sciences et Techniques à Tanger de l'Université Abdelmalek Essaâdi. Elle est cochercheuse à l'Observatoire francophone pour le développement inclusif par le genre (OFDIG) et membre au «Linguistics, Literary, Cultural, and Interdisciplinary Laboratory » à la faculté des lettres et des sciences humaines de Tetouan. Elle a été membre de Tanit, un groupe de recherche pluridisciplinaire sur la femme de 2009 à 2018 à l'Université Moulay Ismail. Titulaire d'un doctorat en anthropologie du genre, ses intérêts de recherche

portent sur de multiples thématiques en relation avec le genre et plus précisément les rôles sociaux Femmes-Hommes. Professeure Bouchara a publié de multiples articles liés à la violence basée sur le genre et à la représentation des femmes dans les manuels scolaires, les réseaux sociaux et le cinéma ainsi que dans les domaines liés aux sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STIM/STEM). Elle a aussi donné de nombreuses conférences sur le statut des femmes et les mouvements féministes à l'ère coloniale et post-coloniale au Maroc.



Omayma ACHOUR :

Est enseignante chercheuse, Maître de conférences habilitée, à la Faculté de Droit de Rabat-Agdal au département de Droit privé de la FSJES Rabat Agdal-Université Mohammed V de Rabat-Maroc. Après s'être spécialisée en Droit de Travail et Protection sociale, elle a progressivement élargi ses domaines d'intérêt aux droits des femmes, l'égalité genre et les droits humains. Ses deux ouvrages portant sur la réforme des systèmes de retraite au Maroc en 2012 et l'unification du système de retraite au Maroc en 2019. Sa thèse de doctorat a remporté le Prix 2019 de publication de l'observatoire des retraites en France. Elle est conférencière et auteure de plusieurs publications scientifiques dans des revues nationales et internationales sur la généralisation de la protection sociale et les droits des femmes. Elle est régulièrement sollicitée par les médias nationaux pour porter des éclairages sur les questions juridiques d'actualité. À côté de ses activités scientifiques, Omayma a été élue à Copenhague à la Commission de contrôle de l'IUSY en 2014, elle est également activiste et très engagée auprès de la société civile, Ex-Présidente de l'association JossourFFM dotée du Statut ECOSOC et de Vice-présidente du « Forum des femmes africaines post 2015 ». Elle a contribué à fonder le Centre Marocain du Contrat, elle est membre du Club des Partenaires de la Faculté des Sciences Juridiques Économiques et Sociales Agdal, et membre de l'Observatoire francophone pour le développement inclusif par le genre (OFDIG).



Halima BENSOUDA :

Halima Bensouda a eu un remarquable parcours académique et professionnel, entre pays d'Amérique du Nord et Maroc, son pays natal. Elle a débuté par un Bachelor en Finance, et a acquis une expérience professionnelle dans ce domaine aux États-Unis. Animée par sa soif pour le savoir et son engagement profond pour la société, elle se consacre à des études de droit, lors desquelles elle obtient un master en droit (LL.M.) de l'Université de Montréal et un doctorat de la faculté des sciences juridiques économiques et sociales de Rabat Agdal. Son cheminement professionnel est tout aussi remarquable. Elle a fondé et dirigé le Centre d'Assistance juridique anti corruption (Transparency), puis a intégré le Conseil de la concurrence du Maroc où elle a, entre autres, mené des études sectorielles approfondies pendant plus de huit ans. Impliquée activement et depuis toujours dans des initiatives sociales, elle a, notamment cofondé l'association Ladies Circle Rabat 10, qui œuvre à mettre en place des classes préscolaires dans des milieux défavorisés, offrant des opportunités éducatives cruciales aux enfants. Halima Bensouda est aujourd'hui professeur habilité à la faculté des sciences juridiques économiques et sociales de Agdal-Rabat où elle poursuit, avec détermination et engagement son intérêt pour l'enseignement et la recherche.



Sara BAYOUD :

Enseignante-chercheuse à la FSJES de Rabat-Agdal, au sein du département des Sciences de Gestion de l'Université Mohammed V de Rabat. Elle est titulaire d'un doctorat en Sciences de l'Économie et de la Gestion. Ses recherches se concentrent sur diverses thématiques liées à la finance. La Professeure BAYOUD a publié plusieurs articles portant sur la performance bancaire dans son volet financier, en se penchant notamment sur les déterminants de la performance financière des banques marocaines. Elle a également animé des conférences axées sur des thématiques financières, telles

que la comparaison de l'efficacité entre le système financier alternatif et conventionnel. Son intérêt pour les questions socio-économiques au Maroc, en particulier pour la condition de la femme marocaine, découle de son engagement en tant que membre de l'association Jossour Forum Des Femmes Marocaines. Cette implication associative enrichit sa perspective et nourrit son analyse des problématiques socio-économiques au sein de la société marocaine.



Oussama TELFANI :

Professeur à la FSJES AGDAL, titulaire d'un doctorat en finance quantitative et d'un diplôme d'ingénieur d'état en économie appliquée de l'institut National de Statistique et d'économie Appliquée. Ses recherches porte sur les marchés financiers, l'économétrie financière. Il a accumulé une expérience de 15 ans au sein de Bank Al-Maghrib (Banque Centrale du Maroc), ou il a occupé plusieurs fonctions (Analyste financier, Économiste Chercheur et responsable de service au Département Recherche).

▶ Expertes nationales :



Nouzha BOUCHAREB :

Madame Nouzha Bouchareb, Ex Ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, elle est Titulaire d'un Doctorat de l'Ecole Mohammadia d'Ingénieurs, Spécialité Environnement et Développement Territorial et lauréate de l'Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises.

Elle est aussi Présidente de la Fondation ConnectinGroup International Maroc qui œuvre pour la promotion des compétences féminines dans des postes de décision, en renforçant leurs compétences et leurs connaissances en matière de politique et géopolitique, de citoyenneté, de communication et de leadership.

Experte consultante dans le domaine du Développement Durable, la Lutte contre la Pollution, la Gestion et la Valorisation des Ressources en Eau et les Changements Climatiques, auprès de plusieurs Institutions et ONG Internationaux, Madame Nouzha Bouchareb a occupé le poste de Directrice Générale d'un groupement de sociétés spécialisé en Consulting et Ingénierie.

Madame Nouzha Bouchareb est également Vice-Présidente de la Fondation Maison Climat de la Méditerranée qui a pour objectifs de renforcer le pouvoir d'action des collectivités territoriales et des acteurs non étatiques dans la mise en œuvre des agendas climatiques (mondiaux, régionaux, nationaux et territoriaux), de promouvoir des partenariats et mettre en réseau au niveau de l'espace méditerranéen et sa profondeur africaine et porter la voix de la méditerranée au niveau des instances internationales. Elle est également coordinatrice de l'Agenda de l'Action-COP 22.



Khaoula ASSEBAB :

Cinéaste, écrivaine, journaliste, réalisatrice et militante pour les droits des femmes.

- Présidente de l'association Jossour forum des femmes marocaine.
- membre de la commission nationale de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation de la femme.
- membre du comité d'organisation du festival international de film de femmes de salé.



Rachida TAHIRI :

Experte et formatrice en genre et politiques publiques, spécialisée dans la participation politique des femmes, leur accès aux postes de décision et la budgétisation sensible au genre. Elle forme et accompagne des candidates aux élections, des élu-e-s, des institutionnels et des membres d'ONG. Au niveau institutionnel et associatif, elle a supervisé et contribué à la réalisation de recherches-action, plans d'action, rapports d'évaluation et manuels de formation et de sensibilisation relatifs aux droits des femmes, avec un focus sur les quotas et la parité comme mécanismes de promotion du leadership féminin. Ex-députée (2011-2016) et cofondatrice du premier groupe de travail parlementaire pour l'égalité et la parité, elle a contribué à l'intégration de la dimension genre dans les législations et politiques sectorielles. Actuellement présidente du Conseil Marocain des Ex-Parlementaires, elle est fondatrice, membre et militante de plusieurs associations et réseaux, pour les droits des femmes, notamment l'Association AWAL Houryates, l'Association Démocratique des Droits des Femmes (ADFM), et l'Association Marocaine de Lutte contre les Violences faites aux Femmes (AMVEF). Inspectrice retraitée en planification et orientation de l'Éducation Nationale.

► **Professeur.e.s et expertes internationaux :**



Rachel CHAGNON :

Doyenne de la Faculté de science politique et de Droit & Professeure, Département des sciences juridiques, Université du Québec à Montréal, UQAM, Avocate de formation, Rachel Chagnon détient un doctorat en histoire. Sa thèse portait sur la genèse de la constitution canadienne. Elle est professeure à l'UQAM depuis 2007. Elle a occupé plusieurs postes au sein de l'université dont la direction de l'Institut de recherche et d'études féministes de l'UQAM. Elle est présentement doyenne de la Faculté de science politique et de droit.

Rachel Chagnon se spécialise dans l'analyse féministe du Droit public. Elle a tout d'abord travaillé sur le régime fédéral d'équité en emploi avant de s'intéresser à la réponse législative à la violence faite aux femmes. Elle fait présentement partie d'équipes de recherche pluridisciplinaire travaillant sur les violences sexuelles en milieu universitaire et sur les structures d'aide aux victimes de harcèlement dans le milieu québécois de la culture. Elle intervient régulièrement dans les médias sur les questions portant sur les violences sexistes et celles interpellant le droit à l'égalité.



Eve-Marie LAMPRON :

Agente de développement Service aux collectivités (perspective partenariale) Ève-Marie Lampron est agente de développement au Protocole UQAM/Relais-femmes au Service aux collectivités (SAC) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), ainsi que professeure associée à l'Institut de recherches et de recherches féministes (IREF). Elle a coordonné près d'une cinquantaine de projets partenariaux, menés à la demande de groupes féministes et LGBTQIA2E+ et croisant leurs savoirs avec ceux de chercheurs de l'UQAM. Titulaire d'un doctorat en histoire, ses travaux portent sur l'histoire et l'actualité des mouvements féministes, la recherche partenariale et les alliances entre chercheur.es universitaires et milieux de pratique à des fins de transformation et de justice sociale.



Catherine BOURASSA-DANSEREAU :

Catherine Bourassa-Dansereau est professeure au département de communication sociale et publique de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Elle est titulaire d'un doctorat en communication (spécialisation en études interculturelles) et d'une concentration en études féministes. Elle est directrice de l'Observatoire francophone pour le développement inclusif par le genre (OFDIG) depuis 2021, membre du Groupe d'études et de recherche axées sur la communication internationale et interculturelle (GERACII), de l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF) et du Réseau québécois en études féministes (RéQEF). Ses intérêts de recherche portent sur les méthodologies de recherche partenariale en contextes local et international, la communication interculturelle et interpersonnelle et les approches féministes, notamment intersectionnelles. Elle a mené plusieurs recherches collaboratives et partenariales avec des femmes et groupes féministes au Québec au cours des dernières années. Elle dirige et collabore à différents projets de recherche et a récemment codirigé deux ouvrages collectifs rassemblant des contributions de chercheuses et praticiennes sur l'intervention féministe en contexte interculturel ; *Interventions interculturelles féministes* (Heine, Bourassa-Dansereau et Jimenez, 2023) et *Violences genrées : enjeux interculturels et féministes* (Heine, Jimenez et Bourassa-Dansereau, 2022).



Marie LANGEVIN :

Est professeure au Département de stratégie, responsabilité sociale et environnementale de l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal (ESG UQAM). Elle est membre de l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF) et du Centre de recherches sur les innovations sociales (CRISES). Titulaire d'un doctorat en études politiques, ses recherches se situent dans les champs de l'économie politique, des études critiques de développement et des études de genre. Ses projets s'intéressent au processus de financiarisation et à l'articulation entre le social, la science et la technologie, en particulier dans le domaine des produits et services financiers. Elle travaille sur le secteur Fintech, l'inclusion financière et la finance marginale et la philanthropie. Elle étudie également les dynamiques de développement économique régional

au Québec, en particulier le rôle des pratiques de finance sociale. À l'Observatoire pour le développement inclusif par le genre (OFDIG), elle dirige un projet de recherche partenariale intitulé Les inégalités femmes-hommes, obstacles au développement inclusif par le genre au sein de la francophonie internationale : savoirs théoriques et pratiques (Subvention CRSH).



Racha Ramadan

Professeure d'économie à la Faculté d'Économie et de Sciences Politiques de l'Université du Caire et représentante de l'Agence Universitaire de la Francophonie en Égypte. Elle a obtenu son doctorat en économie de l'École d'Économie de Toulouse (TSE), France en 2010. Elle a travaillé comme consultante pour différentes organisations internationales telles que le PNUD, la Banque Mondiale, l'UN-ESCWA, l'ONU-FAO, le FIDA, l'OCDE, l'UNESCO et l'OIT. Elle est chercheuse à l'Economic Research Forum, membre du programme d'été en sciences sociales de l'Institut des Études Avancées de Princeton et membre du comité de rédaction associé de journal *New Medit*. Elle est lauréate du Programme Femme d'Avenir en Méditerranée-Sciences Po Paris et directrice adjointe du Réseau Euro-Méditerranéen et Africain d'Études Économiques pour l'Égypte. Ses intérêts de recherche incluent les questions de la pauvreté, les inégalités des genres et la sécurité alimentaire en Égypte et dans d'autres pays en développement.



Myriam PAQUETTE-CÔTÉ :

Directrice du Bureau du Québec à Rabat depuis février 2023. Auparavant, elle a occupé les fonctions de directrice des relations extérieures du ministère de l'Enseignement supérieur (2021-2023) et de directrice de la recherche, de la planification et de la coopération internationale à Élections Québec (2018-2021), combinant ainsi diverses expertises et expériences en matière de gestion.

En 2017-2018, Mme Paquette-Côté a ouvert et dirigé le Bureau du Québec à La Havane, première représentation du Québec sur ce territoire. Avant cette nomination, elle a travaillé en tant que professionnelle au ministère des Relations internationales et de la Francophonie (2010-2017) et comme coordonnatrice pour un organisme de coopération internationale d'aide à l'enfance (2006-2010).

Mme Paquette-Côté est titulaire d'une maîtrise en relations internationales et d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en développement rural intégré de l'Université Laval, de même que d'un baccalauréat en études internationales de l'Université de Montréal.



Giovanni AGRESTI :

Directeur régional, Afrique du Nord, AUF



Estibaliz JIMENEZ :

Professeure au Département de psychoéducation à l'Université du Québec à Trois-Rivières et juriste originaire du Pays-Basque (Espagne), Estibaliz Jimenez détient une maîtrise en criminologie et un doctorat en criminologie avec une double direction en droit à l'Université de Montréal.

Finalement, elle a obtenu un stage postdoctoral à l'École nationale de l'administration publique (ENAP).

Toujours intéressée aux études intersectionnelles féministes et à la recherche interculturelle, son expertise est à l'égard des violences faites aux femmes et aux filles en situation de vulnérabilité au Québec, en raison de leur appartenance à une communauté ethnoculturelle.

Plus concrètement, ses axes de recherche sont notamment : la violence faite aux femmes, les violences basées sur l'honneur; les défis d'intervention en contexte d'interculturalité et la traite des personnes. Elle est chercheure régulière au SAS-Femmes (Collectif de recherches et d'actions pour la Sécurité, l'Autonomie et la Santé de toutes les femmes.

Sensibiliser. Intervenir. Défendre), au CICC (Centre International de Criminologie Comparée) et au LEDIR (Laboratoire Éducation Diversité en Région de l'Université du Québec à Trois-Rivières).

Elle collabore activement dans des projets de recherche subventionnés et elle s'implique comme consultante auprès des organismes communautaires à l'égard de la violence faite aux femmes immigrantes (Table de concertation pour les réfugiés et les immigrants et des droits des femmes (Société Élizabeth Fry du Québec).

▶ Étudiants :



Salma NADIR :

Juriste d'entreprise, doctorante chercheuse inscrite au laboratoire de Droit Privé de la Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales de Rabat-Agdal, membre de la Clinique de Droit de cette même faculté depuis 2020. De plus, elle est membre au comité d'organisation de plusieurs événements académiques.



Yassine EL BAKKOUCHI :

Doctorant chercheur inscrit au laboratoire de Droit Privé de la Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales de Rabat-Agdal, est membre actif de la Clinique de Droit de cette même faculté depuis 2020 et membre du comité d'organisation de plusieurs événements académiques nationaux et internationaux majeurs, favorisant ainsi le développement et la promotion du savoir juridique.



Ahmed Khaled MAHER :

Masterant chercheur dans le domaine du Droit privé en Sciences Juridiques dans la faculté des Sciences Juridiques Économiques et Sociales de l'Agdal



Rim MAHFOUD :

Masterante chercheuse dans le domaine du Droit privé en Sciences Juridique dans la faculté des Sciences Juridiques Économiques et Sociales de l'Agdal



Malak MOULTALA :

Étudiante en deuxième année de Master de recherche en sciences juridiques : Droit des affaires à la faculté des sciences juridiques, économiques et sociales agdal-Rabat. En 2023, elle a participé à la simulation de procès organisée par la clinique juridique de la même université en partenariat avec le conseil d'Europe.



Mohammed Amine DOUKKALI :

juriste de formation, étudiant chercheur, en master sciences juridiques a la faculté des sciences juridiques, économiques et sociales Agdal. De plus je suis membre de comité d'organisation de plusieurs événements académiques.



Lina AOUAD :

étudiant chercheuse, en master sciences juridiques a la faculté des sciences juridiques, économiques et sociales Agdal. membre de la clinique de droit, du comité d'organisation de l'AMDD et étudiante-ambassadrice de l'UM5 de Rabat.

III- Résumés des interventions :

VOLET 1 : Égalité Femmes Hommes : Perspectives de recherche

- **Zakaria ABOUDDAHAB : Une formation prisée par les filles ou les recrutements au niveau du département de droit public et de sciences politiques : la parité est-elle au RDV ?**

L'objectif de cette communication est d'examiner les ressorts ou les déterminants qui agissent en amont du choix ou de désignation des étudiantes de la licence d'excellence en sciences politiques et des enseignantes au niveau du département de droit public et de sciences politiques relevant de la FSJES-Agdal, UM5 de Rabat. Il s'agira d'une sorte de sociologie de terrain en microcosme fournie par un acteur-observateur longtemps engagé dans les jurys de recrutement. La question fondamentale est la suivante : qu'est ce qui motive les filles à opter pour une filière d'excellence en sciences politiques (tendance confirmée) et qu'est ce qui explique le peu d'enseignantes au niveau du département précité. De tels cas peuvent fournir quelques indications sur l'évolution sociétale à partir des approches genrées, tout en les articulant aux résistances et aux blocages, conscients ou inconscients, manifestes ou latents, dressés devant la libération du potentiel des femmes et l'opérationnalisation du principe constitutionnel de l'équité.

- **Jalila AIT SOUDANE : Promouvoir l'égalité Femme Homme à l'université: Etude empirique auprès des étudiantes et des enseignantes marocaines.**

L'égalité entre les femmes et les hommes représente un point de repère indispensable pour la démocratisation d'une société. Elle constitue également un droit fondamental permettant aux femmes de jouir des mêmes opportunités offertes aux hommes dans toutes les sphères de leur vie personnelle et professionnelle. Il ne s'agit pas d'attribuer des droits spécifiques et des privilèges aux femmes, mais de reconnaître réellement, le principe d'égalité des genres pour affermir les préceptes d'une société égalitaire, dynamique et lutter contre les discriminations (Sabbar, 2021).

Au Maroc, la promotion du rôle de la femme au niveau économique et social grâce à son parcours académique et son insertion professionnelle est l'objet d'un

débat national et d'une stratégie intégrante, visant à favoriser la contribution des femmes dans toutes les dimensions économiques, sociales, culturelles et politiques (Jebli et al., 2021).

En effet, le pays s'est engagé depuis plusieurs décennies à la mise en place de plusieurs réformes juridiques, institutionnelles et socio-économiques, afin de répondre aux attentes et aux besoins de la société marocaine (Charrad et Stephan, 2020). Ces changements se manifestent entre autres, au niveau de l'adoption de la constitution de 2011, le code de la famille de 2003, le code du travail de 2004 et les axes du nouveau modèle de développement (2018-2021). En plus de l'émergence de plusieurs institutions et acteurs civiles qui défendent l'égalité femme-homme et sa participation au développement du pays (Naciri, 2014).

Néanmoins, malgré ces progrès significatifs réalisés pour instaurer l'égalité entre les femmes et les hommes, il ne faudrait pas négliger la portée de l'université en tant qu'institution capitale pour soutenir le changement social et l'engagement envers la réalisation de cette égalité (Dominguez et Diez, 2022). La présence des femmes en tant qu'étudiantes et professeures dans les universités représente une préoccupation majeure et constante qui exige une attention particulière. Dans cette perspective, il est important d'étudier et d'analyser les universités marocaines sous l'angle de l'approche genre.

Par conséquent, l'objectif principal de notre recherche est de découvrir et comprendre les pratiques et les dispositions à envisager pour assurer l'ancrage de l'égalité femme – homme à l'université : Comment promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes au niveau des universités marocaines ?

Pour répondre à notre question de recherche, nous allons choisir une approche mixte de collecte des données, en s'appuyant d'abord sur une étude documentaire des différents rapports et statistiques officielles du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (ENSSUP) et du Haut-Commissariat au Plan (HCP) pour établir un bilan synthétique de l'égalité femme-homme dans les universités marocaines. Puis, nous allons réaliser 20 entretiens auprès des femmes universitaires marocaines, notamment, des étudiantes et des enseignantes.

Les résultats finaux de notre recherche devront apporter un éclairage sur l'état des lieux et les mesures à entreprendre en faveur de l'inclusion au sein de l'université marocaine.

Mots clés : Egalité Femme Homme ; Université ; Etude empirique ; Maroc

• **Zakaria FIRANO : Accès au financement des PME dirigées par les femmes dans les pays en développement.**

Dans le présent travail, nous allons fournir une analyse théorique et empirique de l'accessibilité des PME au financement en tenant compte des aspects du genre. L'idée fondamentale de ce travail est de parvenir à déceler les facteurs qui continuent à entraver l'accessibilité des entreprises moyennes et petites qui à management féminin aux financements via le système financier. L'usage des données de la Banque mondiale et des techniques économétriques avancées permettront d'appréhender quelques pistes de réflexion en faveur de l'élimination des barrières à l'entrée du système financier pour les femmes. Plusieurs théories seront mobilisées tant dans le créneau du choix de financement que dans les théories d'exclusion et d'équité. La femme dirigeante peut être un potentiel de développement à l'international, mais plusieurs travaux aujourd'hui attestent du fait qu'il existe plusieurs obstacles à la liberté socio-économique en faveur de l'entrepreneuriat féminin. A ce titre et à l'aide de nos données parvenant de l'enquête de la BM, nous allons prouver que le genre joue un rôle déterminant dans la discrimination en faveur des femmes quand il s'agit d'accéder au financement.

• **Tarik LAKHAL : Analyse des différences de genre dans les universités marocaines**

Cette intervention explore les variations de la proportion de femmes dans divers domaines d'études universitaires sur une période de six ans, de l'année académique 2018-2019 à 2023-2024, au sein des universités marocaines. L'objectif est d'identifier les tendances et les différences significatives entre ces domaines et de comprendre l'évolution de la représentation féminine dans l'enseignement supérieur. Pour ce faire, une analyse de variance (ANOVA) a été réalisée afin de déterminer la signification statistique des différences observées entre les domaines d'étude.

Mots clés : genre, universités marocaines, représentation féminine, domaines d'études, analyse de variance (ANOVA), tendances, différences significatives, enseignement supérieur.

VOLET 2 : Aspect méthodologique mixte de l'ÉFH

• Racha RAMADAN : Égalité Femme-Hommes et Développement - Défis et opportunités de la recherche empirique fondée sur des données dans la région MOAN

L'égalité femme homme est un défi au développement de la région Moyen Orient et Afrique du Nord. Malgré le progrès réalisé pour combler l'écart entre les femmes et les hommes dans les domaines d'éducation et de la santé, il reste encore des barrières à l'égalité dans les aspects économiques, sociaux et technologiques. Les politiques et les programmes mis en place pour combler les écarts entre les sexes demandent des analyses empiriques pour mieux comprendre les déterminants de cet écart et les meilleures stratégies à appliquer. Pourtant, la recherche empirique sur les questions de genre est limitée par la disponibilité des données et le choix des indicateurs adéquats. Les résultats empiriques des questions concernant l'égalité femme homme dans les différents domaines dépendent de la méthodologie empirique et des indicateurs utilisés, et le contexte socio-culturel (De Brauw et al., 2013; Asaad, Nazir et Ramadan, 2015; Breisinger et al, 2018; Ramadan, 2019).

Ces éléments qui se chevauchent peuvent s'expliquer par la nature multidimensionnelle des questions de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des complexités de sa mesure empirique. Cette communication représente la littérature empirique traitant les inégalités entre les femmes et les hommes dans la région MOAN tout en discutant les défis pour atteindre le cinquième Objectif de Développement Durable (ODD5). La communication conclue avec les politiques et les programmes appliqués dans la région MOAN pour atteindre l'égalité des sexes.

• Eve-Marie LAMPRON : Des partenariats porteurs de transformations à l'aune de l'égalité de genre(s) : dispositifs, initiatives, démarches et retombées

Cette présentation s'ancre dans les pratiques d'accompagnement de projets de recherche, formation, diffusion et transfert des connaissances menés à la demande de groupes et associations porteuses de besoins collectifs, telles que développées depuis près de 50 ans au Service aux collectivités de l'Université du Québec à

Montréal. Il y sera question des dispositifs et méthodes permettant de tisser, de maintenir des liens significatifs entre groupes féministes et universitaires, et ainsi de coconstruire des projets véritablement partenariaux ; le tout de manière à ce que ces projets soient sources de transformations et de justice sociales, répondent aux besoins des groupes du terrain comme aux intérêts des universitaires et s'inscrivent dans une démarche favorisant la justice épistémique et cognitive. Seront également abordés quelques projets et initiatives concrètes, leurs démarches et leurs retombées.

- **Abdelaziz LAAROUSSI : Diplomatie universitaire et approche partenariale basée sur l'égalité Femme-Homme**

La diplomatie universitaire vise entre autres l'ouverture sur d'autres expériences académiques et scientifiques à l'échelle nationale et internationale tout en développant les échanges en matière culturelle, sociale et sociétale ; aussi bien la promotion des droits humains, toutes générations confondues, notamment dans le domaine universitaire à part entière et non pas entièrement à part.

Certes, cette diplomatie universitaire se concrétise via la conclusion des conventions de partenariat et de coopération entre les parties prenantes à différentes échelles, et ce pour le partage des valeurs, de bonnes pratiques, et d'expertises, dans les domaines d'intérêt commun. Notamment la reconnaissance du principe d'égalité femmes-Hommes.

Dans ce contexte l'université en tant qu'espace du savoir et du savoir-faire a pour objectif d'analyser et d'approfondir la réflexion sur la pratique conventionnelle en matière des droits de l'homme à savoir la DUDH ; la CEDAW, la CIDE, le PIDCP ; le PIDSC, la convention internationale de protection de tous les travailleurs migrants et les membres de leur famille..., ainsi que les outputs des instances onusiennes (Rapports- recommandations- résolutions...).

L'objectif principal de la diplomatie universitaire et de la pratique partenariale est d'instaurer l'égalité entre les deux sexes afin d'élaborer et d'adopter des politiques publiques par les états partis à l'échelle législative et institutionnelle basée sur la protection et la défense des droits humains dans les domaines de l'éducation de la santé et du travail...

Les universités à travers les méthodes d'enseignement et d'encadrement, la mobilité entrante et sortante ; l'organisation des colloques nationaux et internationaux ; la publication scientifique ; la préparation des thèses, toutes

disciplines confondues, visent à encourager la recherche scientifique en matière des droits de l'homme.

Ceci dit que la présente école d'été est le fruit d'une approche partenariale universitaire, transversale et multidisciplinaire entre l'université du Québec à Montréal (UQAM), l'université Mohammed V de Rabat, l'université Abdelmalek Essadi - Tanger et l'agence universitaire de la francophonie.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des universités ouvertes et innovantes afin de concrétiser le rayonnement et promouvoir le développement économique ; culturel ; social et sociétal à moyen et à long terme.

- **Sara BAYOUD : Égalité femmes-hommes dans les universités marocaines : État des lieux des progrès et des défis**

L'égalité entre les femmes et les hommes dans l'enseignement supérieur est un enjeu majeur pour le développement social et économique. Au Maroc, des progrès significatifs ont été réalisés pour améliorer l'accès des femmes à l'éducation supérieure. Toutefois, des inégalités persistent, notamment en termes de répartition des sexes dans certains domaines d'études, de représentation dans les postes académiques et administratifs de haut niveau, et de conditions d'étude et de travail équitables.

Cette intervention vise à comprendre et évaluer les progrès réalisés et les défis persistants en matière d'égalité des genres dans les universités marocaines. La question centrale est : quels sont les progrès réalisés en matière d'égalité des genres dans les universités marocaines et quels défis restent à surmonter pour atteindre une véritable parité ? Pour y répondre, nous explorerons les sous-questions suivantes : quelle est la répartition actuelle des sexes parmi les étudiants, les enseignants et les administrateurs universitaires au Maroc ? Quelles politiques et initiatives ont été mises en place pour promouvoir l'égalité des genres dans les universités marocaines, et quels ont été leurs impacts ? Quels sont les principaux obstacles socio-culturels et institutionnels qui entravent la progression des femmes dans l'enseignement supérieur marocain ? Quelles stratégies et recommandations peuvent être proposées pour surmonter ces défis et renforcer les progrès en matière d'égalité des genres ?

Pour aborder cette problématique, nous collecterons et analyserons des données quantitatives basées sur les rapports officiels du ministère de l'Éducation nationale du Maroc, ainsi que sur les publications de l'UNESCO et de l'Organisation

internationale de la Francophonie. Nous présenterons et analyserons les statistiques sur la répartition des sexes parmi les étudiants, les enseignants et les administrateurs universitaires, en les comparant avec des données internationales pour contextualiser les progrès et les défis. Ainsi des études de cas de projets et de programmes spécifiques qui ont réussi à promouvoir l'égalité des genres dans les universités marocaines seront présentées. Nous examinerons également des initiatives réussies dans d'autres pays francophones pour proposer des solutions innovantes et inspirantes. Cette intervention fournira une analyse complète et nuancée de l'état actuel de l'égalité femmes-hommes dans les universités marocaines, en mettant en lumière les progrès réalisés et les défis à relever, tout en proposant des solutions concrètes pour l'avenir.

• **Adiba BAKKOUR : La Recherche scientifique au prisme du genre dans les Universités marocaines : Cas de la recherche en traductologie.**

Au Maroc, les organisations gouvernementales, les universités, les institutions de recherche et les ONG jouent un rôle important dans la promotion de la recherche scientifique avec une approche axée sur le genre. La recherche scientifique fournit une base solide en informations pour analyser les inégalités de genre, identifier les causes sous-jacentes et proposer des solutions efficaces.

Une analyse au prisme du genre dans les études traductologiques dans l'université marocaine offre une perspective novatrice pour comprendre les dynamiques complexes qui sous-tendent la pratique de la traduction et de l'interprétation au Maroc dans la recherche scientifique comme dans la vie professionnelle. Elle met en évidence les stéréotypes liés au genre et comment les attentes culturelles et les normes sociales influencent les décisions prises par les traducteurs (trices) lorsqu'ils (elles) font les choix terminologiques qui peuvent être influencés par des perceptions de genre concernant la langue, le style et le ton, ce qui peut avoir un impact sur la façon dont les textes sont perçus et interprétés par les lecteurs dans la langue cible.

Cet article tend également à aborder les problèmes que pose la traduction des discours féministes, notamment les aspects culturels que reflètent les écrits de femmes dédiés à la promotion de la vie des femmes, car, il s'agit bien d'un corpus riche et présentant plusieurs spécificités qui mérite d'être étudié et analysé.

Cet article rend hommage à deux figures emblématiques de la traduction au Maroc, il s'agit de Leila Abu Zaid et Zohra Ramij qui ont apporté toutes les

deux une contribution unique et significative à la traduction et à la pensée traductologique au Maroc. Leur engagement en tant que traductrices dépasse largement le simple acte de transposition linguistique pour refléter un véritable dévouement envers la promotion de la diversité culturelle, de l'égalité des sexes et de la compréhension interculturelle.

Mots-clés : Approche genre, recherche scientifique, universités marocaines, traductologie.

VOLET 3 : L'ÉFH dans les universités : aspects législatifs

• Rachel CHAGNON : Les défis de la mise en œuvre des mesures ÉFH dans le monde universitaire québécois.

Depuis déjà 30 ans, le Québec s'est doté d'un cadre législatif demandant aux institutions publiques l'application concrète du droit à l'égalité, entre autres, entre les femmes et les hommes. Les universités doivent ainsi se conformer à deux lois principales : la Loi sur l'équité salariale, (E-12.001 LQ) et la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics, (A-2.01 LQ). Ces lois s'ajoutent aux obligations préexistantes qu'avaient les universités en vertu des chartes et du droit du travail. De plus, les universités doivent aussi répondre aux demandes issues des grands groupes.

• Ilham HAMDAL : L'égalité homme femme dans l'université marocaine : Approche au sein de la Clinique du droit de l'université Mohammed V de Rabat- FSJES-AGDAL

L'égalité homme femme dans l'université marocaine : approche au sein de la clinique de droit de l'université Mohammed V – FSJES – Agdal

Le Maroc s'est engagé, depuis l'indépendance du pays en 1956, dans un processus de réforme des normes régissant les rapports homme/femme. Réformes tendant la promotion des droits des femmes à tous les niveaux. Cependant, ce processus s'est accéléré avec l'adoption en 2004 du nouveau code de la famille. En effet, loin de se contenter d'un simple toilettage du texte de l'ancien statut personnel, la Moudawana a connu une véritable refonte tant au niveau de ses règles que la philosophie qui la sous-tend. Certes, l'aboutissement ne consacre pas la pleine égalité homme – femme mais le socle sur lequel peuvent être engrangées d'autres avancées est acquis.

Avec l'adoption de la nouvelle constitution en 2011, c'est une nouvelle étape qui est franchie suite à la consécration du principe d'égalité des deux sexes dans le préambule.

Actuellement, le Maroc est en attente de la publication d'un nouveau texte qui doit couronner un débat national, initié par le Souverain, qui doit, tout à la fois remédier aux carences de l'actuelle Moudawana après 20 années de pratique et avancer dans le sens de la promotion de l'égalité des genres.

La FSJES Agdal, à travers la Clinique de droit, a pris sa part dans l'effort d'organisation de ce débat en abritant plusieurs conférences et une série d'ateliers réunissant universitaires, magistrats, avocats et organisations de la société civile. Les propositions issues dudit débat ont été remises à la commission royale dédiée à la rédaction du texte final..

- **Kamal HACHOUMY : Présentation de l'intégration de l'approche genre dans la constitution marocaine : Analyse, diagnostic et perspectives au sein du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation,**

L'intégration de l'approche genre dans la constitution marocaine et dans les politiques publiques représente une avancée significative pour la promotion de l'égalité entre les sexes. La Constitution marocaine de 2011 marque un tournant en affirmant explicitement l'égalité des droits entre les hommes et les femmes, et en incitant à l'adoption de mesures favorisant la parité dans divers domaines. L'analyse de l'intégration de l'approche genre révèle des progrès notables mais aussi des défis persistants. Le cadre législatif et institutionnel a été renforcé pour soutenir l'égalité des sexes, avec des initiatives spécifiques au sein du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation. Cependant, des disparités demeurent en termes de représentation féminine dans les postes de décision, ainsi que dans certains domaines académiques et de recherche.

- **Aïda LFERKLI : L'image de la femme dans la société à travers les publicités**

La publicité sert à la diffusion d'un message pour influencer les attitudes et les comportements des consommateurs, et de renforcer la notoriété d'une marque. Les annonceurs utilisent souvent des stéréotypes pour attirer l'attention des

publics, et les plus fréquents sont les schémas qui reproduisent l'inégalité des rapports sociaux de genre.

Elle représente le reflet dynamique de notre société contemporaine, et offre une excellente plateforme pour examiner l'image de la femme et refléter les normes culturelles. C'est un instrument de la manipulation mentale qui tient un grand pouvoir de construire les représentations sociales.

Plusieurs publicités présentent encore aujourd'hui une image décalée de la réalité, notamment en matière des rôles et des fonctions exercées par les femmes et les hommes au sein de la société.

Elles réduisent les femmes à de simple objets de consommation ou de désir sexuel qui n'ont dans la majorité des cas rien à voir avec le produit vanté ou réduisent l'activité de la femme à de simples travaux ménagers.

• **Meriem REGRAGUI : L'égalité femmes/hommes étudiée à l'aune de l'avènement des Partenariats Public-Privé dans l'enseignement supérieur marocain**

L'intervention vise à explorer les potentiels impacts des Partenariats Public-Privé (PPP) sur l'égalité femmes/hommes dans l'enseignement supérieur marocain, en examinant les différences entre les universités publiques et celles créées via des PPP. L'arsenal juridique encadrant ces universités d'un nouveau genre, déploie les dispositions émanant de la loi n°01-00 portant organisation de l'enseignement supérieur, de la loi n° 86-12 relative aux contrats de PPP, mais encore de la loi n° 65-99 portant Code du travail ; offrant désormais un cadre juridique particulier à une profession qui ne lui fut pas traditionnellement soumise. L'on s'interroge dès lors sur les possibles points de convergence et de divergence dans la réalisation de l'égalité femmes/hommes entre les universités publiques et les universités créées en PPP : comment appréhendent-elles le recrutement, la rémunération et la promotion de leurs enseignants-chercheurs ? L'arsenal juridique existant permet-il d'asseoir cette égalité ? Autant de questions auxquelles s'ajoutent celles relatives aux usages développés au gré des universités, et qui constituent une spécificité supplémentaire à ces nouvelles institutions. L'intervention discutera comment ces différents cadres juridiques se traduisent en pratique, les défis rencontrés, et les opportunités offertes par les PPP pour promouvoir l'égalité femmes/hommes dans les universités marocaines.

VOLET 4 : Le leadership au féminin : regards croisés et témoignages de pionnières en égalité

• Selma EL HASSANI SBAI : Mentoring dans l'université publique marocaine et leadership féminin : partage d'expérience

La FSJES Rabat Agdal est la 1^{ère} faculté publique marocaine à conduire un programme de mentoring professionnel au profit de ses étudiants. Ce programme, qui en est à sa 3^{-ème} édition, vise à faciliter l'insertion professionnelle des étudiants et à développer leurs compétences en matière de leadership et de soft skills. Les Mentors appuient les étudiants dans la recherche de stages et consolident leurs compétences opérationnelles à travers le partage de savoir-faire et de savoir être.

Ce programme a été implémenté avec une volonté affirmée de mettre en avant le leadership féminin. Les résultats obtenus confirment la forte appétence des femmes pour les programmes de mentorat, à la fois en tant que mentor et en tant que mentee. Les résultats obtenus montrent une plus forte propension des étudiantes à s'impliquer de manière dynamique dans le mentoring ainsi qu'un renforcement notable de leurs aptitudes en termes de leadership et d'empowerment.

L'objectif de cette communication consiste à partager l'expérience conduite par la FSJES Agdal Rabat en exposant sa genèse et son opérationnalisation. Il s'agira également de passer en revue les facteurs de succès et les obstacles rencontrés et d'interroger l'impact de cette initiative sur la consolidation du leadership féminin.

• Sanae SOLHI : Entrepreneurial féminin : obstacles et luttes des marocaines

Malgré la participation accrue des femmes à la vie économique et politique, elles continuent à être confrontées à de nombreuses freins dans leurs tentatives d'entrer dans les affaires. L'image de la femme entrepreneur marocaine demeure donc contrastée. Pour élucider les débats que les femmes entrepreneures se forgent dans le tissu économique du pays dans un contexte imprégné par la résurgence des fondamentalismes culturels, religieux. Le présent article tente, à travers une étude exploratoire, d'évaluer la situation de l'EF par la méthode Scoring afin de mettre en exergue les obstacles auxquels sont confrontées les femmes qui créent et développent des entreprises créatrices d'emplois.

Mots clés : Entrepreneuriat, Développement de l'entrepreneuriat féminin, luttes des femmes, Scoring